

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 01 février 2026 relatif à la composition du comité social d'administration de proximité
de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Centre Orléans**

NOR : JUSF2603093A

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la Jeunesse de Centre Orléans

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment la section 1 du chapitre II ; du titre V du livre II ; de la partie réglementaire ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de dialogue social du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès du directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Centre Orléans

ARRETE :

Article 1er

Sont élues représentants du personnel au sein du comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Centre Orléans les personnes suivantes :

Pour la Confédération générale du travail – Protection judiciaire de la jeunesse (CGT- PJJ) :

☐ Titulaires : Madame Noémie Blondeau

☐ Suppléants : Non désigné

Pour le Syndicat national des personnels de l'éducation et du social – Protection judiciaire de la jeunesse – Fédération syndicale unitaire (SNPES- PJJ/ FSU) :

☐ Titulaires : Non désigné

☐ Suppléants : Non désigné

Pour Force Ouvrière Justice – Protection judiciaire de la jeunesse (FO Justice PJJ) :

☐ Titulaires : Madame ASSANI Vanina

☐ Suppléants : Monsieur BAILLE Emmanuel

Pour la Confédération française démocratique du travail (CFDT Interco):

☐ Titulaires : Monsieur El Hadji Malick Fall
Monsieur Benhalla Fouad
Monsieur Abdoulaye Dia

☐ Suppléants : Monsieur Benjamin Thauvin
Monsieur Alexis Drousse

Article 2

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Centre Orléans est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 01 février 2026

La directrice territoriale de Centre Orléans

Christine Einaudi

